



Calendrier électoral pour l'élection du président du RN et du Conseil national

(VERSION ABRÉGÉE DU PROTOCOLE ÉLECTORAL ADOPTÉ PAR LE CONSEIL NATIONAL LE LUNDI 25 JUILLET 2022)

Vendredi 29 juillet 2022

Le vice-président en charge de l'organisation du congrès annonce aux membres de l'association les conditions de dépôt des candidatures pour la présidence et le conseil national (protocole électoral, formulaire de déclaration de candidature pour le conseil national, notice rappelant les conditions d'éligibilité et les modalités de dépôt de candidature). Envoi des formulaires de parrainages pour la présidence aux membres du conseil national élargi.

Vendredi 9 septembre 2022

Date limite de réception des candidatures pour la présidence et pour le conseil national.

Lundi 19 septembre 2022

Après vérification du consentement des candidats parrainés pour l'élection du président, publication de la liste officielle des candidats*. Après vérification de l'éligibilité des candidats au conseil national, validation de la liste des candidats.

Lundi 26 septembre 2022

Date limite de réception des nouvelles adhésions et renouvellements d'adhésions pour pouvoir voter au 18^{ème} Congrès du Rassemblement National.

Vendredi 30 septembre 2022

Envoi par courrier à la liste électorale de la convocation du vice-président en charge de l'organisation du congrès à l'assemblée générale ordinaire, du matériel nécessaire au vote par correspondance, des codes d'accès personnalisés permettant de voter sur un site internet dédié, d'un cahier comportant les informations pratiques pour l'inscription au congrès, l'explication des modalités de vote, la liste des candidats à la présidence avec

pour chacun une page comportant leur profession de foi, la liste des candidats au conseil national avec une présentation succincte.

Chaque candidat au conseil national aura en plus la possibilité de publier une profession de foi de maximum 1500 signes espaces compris sur une page internet dédiée au congrès et rattachée au site du Rassemblement National.

Jeudi 3 novembre 2022

Date limite de réception des votes par internet. Le vote sera clos à 23 heures 59 minutes, heure de Paris. Au-delà de cette heure le site sera clos et tout vote impossible.

Vendredi 4 novembre 2022

Dépouillement du scrutin sous le contrôle de l'huissier de justice.

Les résultats sont confiés au vice-président en charge de l'organisation du congrès et à l'huissier de justice.

Samedi 5 novembre 2022

18^{ème} Congrès du Rassemblement National à Paris. L'assemblée générale ordinaire entend : le rapport moral du président démissionnaire, le rapport financier du trésorier, la proclamation des résultats de l'élection du président et de l'élection du conseil national.

Le président élu présente le nouveau bureau national au conseil national pour approbation.

**Si plus de deux candidats recueillent, avant la date limite, le nombre de parrainages nécessaires pour être candidat à l'élection du président, un 2nd tour de scrutin sera prévu selon les modalités définies à l'article 11, paragraphe C, point 2 du règlement intérieur de l'association. Le calendrier des opérations électorales sera revu en conséquence entre le 30 septembre 2022 et le 2 novembre 2022.*